

Chers adhérents et adhérentes.

Tout d'abord nous espérons que vous vous portez bien ainsi que l'ensemble de vos proches.

Lundi soir, le Président de la République a annoncé un déconfinement progressif à partir du lundi 11 mai prochain.

Voici les éléments de réponses aux interrogations de certains, concernant la reprise des activités, les conditions de dédommagement des séances annulées pendant cette période de confinement ainsi que les prévisions d'annulation des stages :

Le club, ne peut, aujourd'hui, compte tenu du peu d'éléments dont nous disposons, vous garantir la reprise de vos activités à cette date précise. En effet, les municipalités, les établissements scolaires, restent, pour le moment, en attente de consignes plus précises de l'Etat (pour quel public, à quelle fréquence, avec quelles mesures barrières etc.)

De même, nous n'avons reçu aucune assurance de l'état de la mise en œuvre d'un quelconque processus de soutien financier qui pourrait permettre au club de faire face sereinement à ses obligations salariales et règlement des factures. Si les démarches nécessaires ont été faites pour une demande de chômage partiel pour Juliette et Pascal, notre demande d'indemnité auprès des services d'états est en statut « provisoire ».

De fait, vous comprendrez aisément, qu'à ce stade, les demandes d'informations à propos d'une date de reprise des activités ainsi que les modalités associées, mais aussi les discussions concernant une potentielle compensation des séances annulées en raison du coronavirus, sont prématurées.

Néanmoins, nous pouvons d'ores et déjà vous communiquer les informations suivantes :

Les stages suivants ne peuvent avoir lieu aux dates prévues.

- **Stage jeunes SNE Clécy / Weekend famille SNE Clécy / Stage adulte SNE Bretagne / Stage SAE sur Descartes.**

Dans la mesure du possible nous tenterons de les reporter.

- Le stage jeune de Clécy pourrait être reporté du 6 au 10 juillet 2020 (Uniquement s'il peut être mené dans des conditions normales de fonctionnement)
- Pour le weekend famille. Nous n'avons pas de date à proposer pour le moment
- Le stage adulte Bretagne du 21 au 24 MAI est reporté. Trop d'incertitudes quant à son possible déroulement : interdiction d'accès aux sites d'escalade toujours d'actualité, ouverture des hébergements et disponibilité des moniteurs bénévoles incertaines. Nous n'avons pas de date à proposer pour le moment.
- Les stages SAE prévus sur la période des vacances scolaires sur Descartes sont annulés.

Les chèques que vous nous avez remis pour la réservation ou le règlement de ces différents stages ne seront pas déposés en banque bien que nous ayons dû engager pour ces stages des réservations d'hébergement avec acompte. Pour le moment ces acomptes ne sont pas remboursables. Les structures d'hébergement étant comme le club dans l'incertitude des dédommagements auxquels ils pourront prétendre.

Bien entendu, en fonction de l'évolution de la situation sanitaire et des directives gouvernementales, nous devons tous rester prudents et être prêts à nous adapter à d'éventuels changements de calendrier.

Soyez convaincu que nous travaillons pour permettre une reprise des activités dans les meilleures conditions. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'évolution des échanges avec les services d'états, que cela soit à propos de conditions logistiques et sanitaires permettant de revenir enfin au pied du mur, mais aussi sur l'évolution des demandes d'aides financières faites par le club.

Nous vous remercions pour votre compréhension et patience dans ces moments difficiles.

Bonne journée et à très bientôt.

Cordialement

Le comité directeur d'Escalad'andCaux.